

COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 85004 LA

ROCHE SUR YON CEDEX

Tél. 02.51.44.27.50. mail. codep85badminton@gmail.com

**Procès-Verbal du Conseil d'administration
du Comité de Vendée de Badminton n°1 /2025
du 10 juillet 2025**

Le 10/07/2025 à 19h30, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Présents :	Excusés :
<ol style="list-style-type: none">1. Emeline JOORIS2. Justine DROULERS3. Sandra LELOUP4. Frédéric JOORIS5. Valentin GOURRAUD6. Benoît BILLAUD7. Yannick LE ROY8. David BELLETEAU9. Fabien MARTIN	<ol style="list-style-type: none">1. Stéphane MOTAIS2. Matthieu DUBOURG

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la Présidente de séance.

La Présidente de séance

Emeline JOORIS

Emeline J. préside la séance et Justine D. exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

1. Définition des Pôles & commissions pour la saison à venir

1.1. Pôle Jeunes

- Commission TDJ
- Commission Minibad/Poussin
- Commission Interclub
- Commission Stages et encadrements
- Commission Régionale (TIJ/TRJ/CRJ/Journée des Comités)

Responsables :

Sandra L. & Valentin G.

⇒ *Questionnement :*

- Y-a-t-il une boîte mail réservée à la vie sportive jeune ? Si non, en créer une.
- Réunion de passation à programmer avec Nicolas PETIT.

❖ *N.B : Concernant le TIJ, la demande de dérogation n'a pas eu de réponse de la part de la Ligue.*

1.2. Pôle Vie sportive adultes

- Commission Interclubs
- Commission Coupe de Vendée/Challenge/Vétérans
- Commission Tournois (VNT/Ladies cup/Tournoi du Comité)
- Commission Vétérans

Responsables :

Emeline J. & Frédéric J.

1.3. Pôle Communication

- Commission Site web & Réseaux sociaux
- Commissions Développement Sponsoring

Responsables :

Valentin G. & ? (à définir)

⇒ *Il conviendra de préparer une plaquette / document du support pour une présentation aux sponsors.*

1.4. Pôle Officiels techniques

- Commission Formation
- Commissions Affectation

Responsables :

Frédéric J. & Benoît B.

Tous les JA du département peuvent demander à intégrer les commissions de ce pôle. Bruno PARRAIN et Nicolas PETIT ont été invités à superviser les 2 commissions [en attente de réponse].

2. Attribution des fonctions sur POONA :

- Responsable ETD [Encadrant Technique Départemental] : **Agent de développement du Comité**

Le collectif ETD devra intégrer tous les entraîneurs du département.

- Responsable EFB [Ecole Française de Badminton] (= référent Plumes et équipement) : **Agent de développement du Comité**
- Responsable autorisation des compétitions / Interclubs :
 - Pour le Pôle Jeunes -> **Sandra L.**
 - Pour le Pôle Vie Sportive -> **David B.**

Rappel : le CODEP se charge des demandes d'autorisations sur POONA pour les VNT à partir de la saison 2025/2026

- Référents valideurs pour les autorisations POONA -> **Benoît B. (Jeunes & Vétérans)**
-> **Frédéric J. (Seniors)**

3. Recrutement d'un Agent de développement

Valentin G. entamera une formation CQP puis DEJEPS (formation de la FFBAD) par Contrat de professionnalisation avec le CODEP85.

La pré-formation s'étalera sur une période de Novembre 2025 à Juin 2026, et s'enchaînera avec la formation de Juillet 2026 à Mai 2027.

Pour l'instant, il est en recherche d'un tuteur (Romain Youinou ?).

Emeline J. et Stéphane M. doivent se pencher sur la question de financement avec l'AFDAS. Frais pédagogiques 3315 € et frais d'inscriptions 50 €.

Le CA valide à l'unanimité des présents l'encadrement de ces formations et souhaite faire un début d'embauche courant Octobre.

Valentin G. devra quitter le CA.

4. Aide financière

Les parents de Julian RIO demande une participation financière pour la formation au Pôle Espoirs avec un coût pour les 2^{èmes} années de 7 500€/an et de 8 000€ pour la 3^{ème} année.

Il a été décidé qu'une participation à hauteur de 10% sera faite pour la première année avec un versement trimestriel. Il sera demandé en contrepartie que ce jeune reste licencié dans un club de Vendée, qu'il participe à l'Inter-Comité Jeunes et qu'il représente le département lors des événements sportifs auxquels il participe. Cette aide est caduque si Julian quitte le Pôle Espoirs.

Validation par les membres du CA :

Pour : Emeline J. / Justine D. / Sandra L. / Frédéric J. / Valentin G. / Benoît B. / Yannick L. / David B.

Abstention : Fabien M.

5. Points divers

5.1. Championnat du monde Vétérans

3 joueurs de Vendée (Emeline J., Stéphane M. et Frédéric J.) vont participer à cet événement du 7 au 14 Septembre 2025.

Il a été décidé que le CODEP prendra en charge l'inscription des joueurs à ce championnat (150 € pour 3 tableaux), sous réserve que ceux médaillés d'or ne soient pas déjà remboursés par la FFABD.

Un flochage vendéen a été demandé sur le maillot si la législation l'autorise, il sera financé par le CODEP.

Le CA valide à l'unanimité des présents.

5.2. Fonctionnement des Interclubs pour 2025/2026

Un premier questionnaire s'est fait sur la D1 Mixte avec une composition à 6 ou 8 équipes et éventuellement par poule de 4 dans le deuxième cas. Une autre interrogation est apparue sur le fait de maintenir ou non les rencontres de D1 Mixte les dimanches. Le pôle Vie sportive adultes doit trancher sur ce sujet rapidement.

Un point également sur une modification des ICD pour 2026/2027 a été évoqué. Il a été proposé d'échanger avec les différents capitaines lors de la réunion de rentrée déjà planifiée.

❖ *N.B. Il reste 3 places de disponible au CA. (en comptant la démission à venir de Valentin G.)*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la Présidente du Comité.

Merci aux membres présents pour leur participation !

La Présidente du Comité



Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.